

Inscription des étudiants de CPGE Scientifiques

année 2025-2026

L'inscription à l'université est obligatoire pour les étudiants de CPGE (décret n°2014-1073 du 22/09/2014).

1. Comment s'inscrire ?

Les inscriptions ont lieu en ligne **du 22 septembre 2025 au 13 octobre 2025 inclus** sur le portail d'inscription de l'UCA : <https://inscription.uca.fr/>

- **Vous êtes en 1^{ère} année de CPGE**

- Si vous avez été admis.e en CPGE via Parcoursup au titre de l'année universitaire 2025-2026, l'inscription s'effectue intégralement en ligne.

IMPORTANT : vous ne devez vous inscrire qu'à une seule des mentions ou portails proposées.

- Si vous n'avez pas suivi la procédure Parcoursup en 2025-2026, l'inscription en ligne ne peut pas vous être proposée automatiquement. Vous êtes invité.e à contacter l'adresse suivante : CPGE-scola.df@uca.fr

- **Vous êtes en 2^{ème} année de CPGE**

Vous avez réussi la première année de CPGE et serez inscrit.e en deuxième année de CPGE en 2025-2026 :

- Si vous avez été inscrit.e à l'UCA en 2024-2025, l'inscription en ligne en 2^{ème} année de licence est possible.
- Si vous n'avez jamais été inscrit.e à l'UCA, l'inscription en ligne ne peut pas vous être proposée automatiquement. Vous êtes invité.e à contacter l'adresse suivante : CPGE-scola.df@uca.fr

2. Dans quelle mention de licence ?

Vous devez choisir une mention de licence correspondant à la CPGE dans laquelle vous êtes inscrit.e (voir tableau ci-après).

Attention le choix de mention de licence est important. Il conditionne votre éventuelle intégration dans une formation de l'UCA. Si vous décidez de quitter la CPGE pour rejoindre l'université, vous ne pourrez intégrer que la mention de licence dans laquelle vous êtes inscrit.e.

Un changement de mention de licence est néanmoins possible en cours d'année sous certaines conditions (voir convention entre l'UCA et votre établissement).

	Intitulé CPGE	Portail de licence
Première année	MPSI PTSI	Portail Mathématiques – Physique/Sciences pour l'Ingénieur
	PCSI	Portail Chimie - Mathématiques Portail Physique/ Sciences pour l'Ingénieur - Chimie Portail Mathématiques – Physique/Sciences pour l'Ingénieur
	TSI	Portail Mathématiques – Physique/Sciences pour l'Ingénieur
	BCPST	Portail Biologie – Chimie Portail Biologie – Géologie Portail Géologie – Chimie Portail Physique/Sciences pour l'Ingénieur - Chimie
	MP2I	Portail Mathématiques – Physique/Sciences pour l'Ingénieur Portail Mathématiques – Informatique
Deuxième année	MP PT PSI	Mention Physique Mention Sciences pour l'Ingénieur Mention Mathématiques
	PC	Mention Chimie Mention Physique Mention Sciences pour l'Ingénieur Mention Mathématiques Mention Physique - Chimie
	TSI	Mention Sciences pour l'Ingénieur
	MPI	Mention Physique Mention Mathématiques Mention Informatique
	BCPST	Mention Chimie Mention Physique – Chimie Mention Sciences de la Terre Mention Sciences de la Vie

3. Important

- Il est impératif de renseigner votre établissement (lycée) dans la rubrique « Si vous êtes inscrit(e) dans un autre établissement », cette information nous permettant de confirmer votre inscription auprès de votre lycée.
- Boursiers.ères : lisez attentivement cette rubrique
Vous devrez choisir « boursier CPGE » lors de votre inscription.
En effet, notre application d'inscription dialogue avec le CROUS et reconnaît automatiquement les boursiers.ères étudiants.tes de l'UCA. Etant boursier.ère inscrit.e dans un autre établissement (votre lycée), vous ne serez pas identifié.e si vous cochez simplement la case « Boursier ». Vous risquez alors de devoir régler les droits d'inscription.
- L'activation de votre compte ENT UCA est nécessaire pour :
 - Accéder aux informations relatives à votre inscription et télécharger un certificat de scolarité
 - Déposer vos pièces justificatives et une photo de profil qui servira à l'édition de votre carte d'étudiant
 - Accéder aux ressources numériques de l'université
 - Télécharger une attestation de crédits universitaires obtenus en fin d'année
- Vous trouverez toutes les informations utiles à votre inscription sur le site de l'UCA :
<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/cpge/>

4. Que vous apporte l'inscription à l'université ?

- La validation de crédits valables dans toutes les universités (ECTS European Credit Transfert System)
- Les conditions de réorientation les plus favorables et la possibilité de poursuivre vos études dans une université
- Une carte d'étudiant UCA
- L'accès à l'ENT, aux bibliothèques universitaires, aux services de l'université (SSU, La Fabrique : Pôle Réussite Orientation et Insertion, FSDIE, SUC et SUAPS)
- L'accès aux actions mises en place par l'UCA à destination des étudiants de CPGE : conférences, colloques, visites de laboratoires de recherche ...

5. Une question ? Qui contacter ?

- Pour toute question concernant **votre inscription**, contactez le service scolarité du Pôle Sciences : scola.licence1.pac@uca.fr
- Pour toute question concernant l'obtention de **crédits ECTS**, merci d'utiliser cette adresse mail : cpge-scola.df@uca.fr
- Pour toute autre question, veuillez vous adresser au/à la référent.e CPGE de votre lycée.